

# FORMATION PAR APPRENTISSAGE

DIPLÔME DE NIVEAU 3



Certificat d'Aptitude  
Professionnelle agricole (CAPa)

# JARDINIER PAYSAGISTE

CFPPA - REINACH FORMATIONS

RNCP 38386



## OBJECTIFS DE LA FORMATION

Acquérir les compétences d'un ouvrier qualifié dans une entreprise paysagiste ou dans le service espaces verts d'une collectivité

## PUBLIC CIBLÉ

- Jeunes souhaitant se former à un métier concret par l'alternance,
- Personnes attirées par le travail en extérieur, les végétaux et l'aménagement du cadre de vie

## CONDITIONS D'ADMISSION

- Après une classe de troisième
- Être âgé de 16 ans à 29 ans révolus
- Possibilité d'entrée à 15 ans avant le 31 décembre si la scolarité du 1er cycle est achevée
- Avoir signé un contrat d'apprentissage avec une entreprise ou une collectivité employeuse
- Aptitude médicale compatible avec les activités physiques du métier
- Entretien individuel de positionnement et dossier d'inscription

Aucun diplôme préalable n'est exigé.

## FINANCEMENT ET RÉMUNÉRATION

**Aucun coût de formation pour l'apprenti** (prise en charge par l'OPCO de l'employeur entre 4000 et 14300 euros). L'apprenti perçoit une **rémunération mensuelle**, calculée en pourcentage du SMIC, selon son âge et l'année d'exécution du contrat.

EPI (Equipe de Protection Individuelle à prévoir.) avec possibilité d'une prise en charge selon le statut.

## STATUT DE L'APPRENTI

**L'apprenti est salarié de son entreprise**, il bénéficie des droits et obligations liés au contrat d'apprentissage. Il est accompagné par un maître d'apprentissage et un référent au Centre de formation.

## ACCESSIBILITÉ ET ACCOMPAGNEMENT



**Le centre est signataire de la charte H+** pour l'accompagnement des publics ayant une reconnaissance de handicap. Des aménagements d'épreuves et des plans d'accompagnement personnalisés seront proposés en cas de besoin et après étude du dossier.

## DURÉE ET ORGANISATION DE LA FORMATION

Organisation de l'alternance

- **Durée : 2 ans soit 2800 heures en entreprise et 800 heures en centre de formation**, pour les enseignements généraux et professionnels.
- Rentrée : Septembre (possibilité d'intégrer la formation après la date de rentrée si places disponibles).
- Période de recrutement de janvier à septembre.



## CONTENU DE LA FORMATION

### Compétences professionnelles développées :

- Réalisation en sécurité des travaux d'entretien paysager,
- Réalisation en sécurité des travaux d'aménagement paysager,
- Entretien courant des outils, matériels et équipements,
- Adaptation aux contraintes professionnelles et environnementales locales.

### Enseignements généraux :

- Communication professionnelle,
- Repères sociaux et citoyens,
- Construction du projet professionnel.

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET ÉVALUATIONS

### Modalités pédagogiques :

- Formation en alternance centre / entreprise,
- Travaux pratiques, mises en situation professionnelles,
- Suivi individualisé de l'apprenti en lien avec le maître d'apprentissage.

### Évaluations

- Évaluations réalisées en cours de formation,
- Certification composée de 7 unités capitalisables (UC),
- Chaque UC peut être validée indépendamment,
- Possibilité de conserver les UC acquises pendant 5 ans,
- Obtention du diplôme après validations des 7 blocs de compétences (rattrapage possible)

### Certifications associées :

- Sauveteur Secouriste du Travail (SST),
- Sensibilisation à la prévention des risques professionnels.

## POURSUITES DE FORMATION ET DÉBOUCHÉS

### Poursuites de formation :

- Bac Pro Aménagements Paysagers,
- Brevet Professionnel Aménagements Paysagers,
- Certifications professionnelles complémentaires.

### À l'issue du CAPa, insertion possible comme :

- Ouvrier paysagiste
- Agent d'entretien des espaces verts
- Ouvrier en entreprise de travaux paysagers ou collectivité territoriale

## LES +



Parc arboré de  
42 hectares



Aire de  
maçonnerie  
paysagère



Mobilité  
internationale

Erasmus+

Enrichit les vies, ouvre les esprits.

## ! Quelques chiffres

94% de réussite au diplôme  
0% d'abandon  
10% de rupture

Satisfaction 9/10  
Sessions 2023/25

7% d'insertion pro (à 6 mois)  
50% poursuite d'études  
Sessions 2022/24

## ! CONTACTS

Via le formulaire  
en ligne [ici](#)

ou en scannant  
ce Qr Code



## Plus d'infos ici



## CFPPA - REINACH FORMATIONS

1031 Avenue Charles Albert  
73290 LA MOTTE SERVOLEX

04 79 25 42 02

[cfppa.la-motte-servolex@educagri.fr](mailto:cfppa.la-motte-servolex@educagri.fr)

[www.reinach.fr](http://www.reinach.fr)

